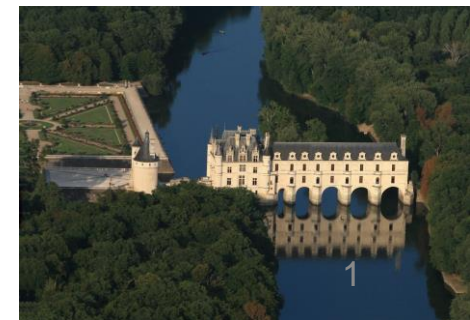
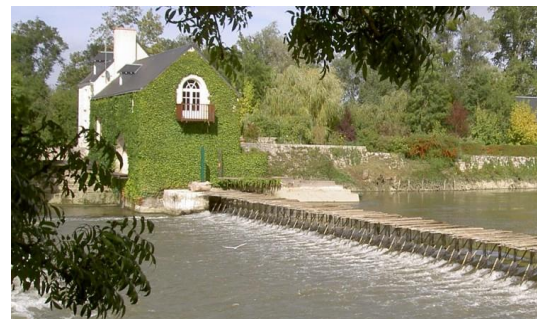


Plan Climat Air Énergie de Bléré-Val de Cher

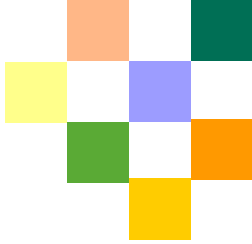
Synthèse



Pourquoi ?



Pourquoi un plan climat air énergie territorial ?



- **Des enjeux locaux :**

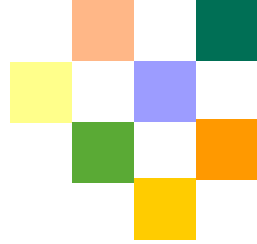
- 55 millions d'euros par an dépensés dans l'énergie sur le territoire
 - **2600 € par habitant par an**
- Un climat qui se dérègle...
 - Si on ne fait rien : +31 jours de vague de chaleur d'ici 30 ans...
 - Impacts sur l'agriculture, les habitants, les infrastructures...
- Une nécessité d'agir maintenant
 - Coût de l'**inaction** = **60 M€ par an**
 - Coût net de l'action = 4 M€ par an (200€ par habitant par an)
 - Tout ce qui n'est pas fait aujourd'hui rend le chemin plus difficile... et augmente le coût des réparations



→ Agir pour une facture énergétique réduite et une plus grande indépendance énergétique

→ Anticiper les risques climatiques et s'y adapter

Pourquoi un plan climat air énergie territorial ?



- **Une action locale nécessaire :**

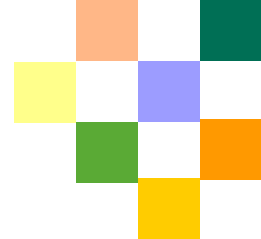
- **70%** des actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre se décideront et seront réalisées au **niveau local**.
- La collectivité a un rôle **d'exemplarité**. Elle doit être **moteur de changement** pour son territoire et garante, dans la durée, des engagements pris.

→ **Un outil : le Plan Climat Air Energie Territorial**

- Une obligation pour toutes les intercommunalités de plus de 20 000 habitants
- Mis en œuvre sur 6 ans
- Donne le rôle à la CCBVC de **coordinateur de la transition énergétique sur son territoire**
- Doit être pris en compte dans l'élaboration des documents stratégiques
- Engagement politique et conditionnalité probable des aides ADEME

Comment ?





Un projet global, partagé et coconstruit

Élaboration du PCAET

Mise en œuvre
du PCAET

Diagnostic

Stratégie
territoriale

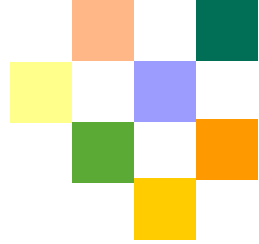
Plan d'action
multi-acteurs

Suivi et
évaluation

Partage et concertation avec les acteurs du territoire :
Club Climat sur les thématiques du bâtiment, agriculture,
mobilité, économie locale...

Évaluation environnementale des orientations et des actions du
PCAET

Un projet global, partagé et coconstruit



Durant l'élaboration du PCAET, élus, acteurs et citoyens ont régulièrement été associés à la construction du plan climat.

→ Une 1^{ère} étape de sensibilisation, de concertation et de co-construction du projet.

→ Sera poursuivie durant la mise en œuvre du PCAET.

Sensibilisation et implication des élus et des partenaires :

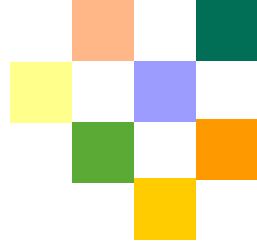
- 1 séminaire de sensibilisation : 12 avril 2018
- 1 atelier de co-construction de la stratégie : 17 septembre 2018
- 6 réunions du comité de pilotage : 20 mars 2018, 11 juin 2018, 17 septembre 2018, 19 octobre 2018, 26 novembre 2018 et 29 avril 2019
- Journée de travail des actions : 1^{er} mars 2019

Création d'un club « climat », émanation des acteurs du territoire

- 3 réunions des acteurs (associations, agriculteurs, entreprises) : 15 mai 2018
 - 1 réunion publique de sensibilisation : 5 juin 2018
 - 1 atelier de partage du diagnostic : 19 juin 2018
 - 5 ateliers thématiques de co-construction du programme d'actions : les 10 et 12 décembre 2018, 15 et 28 janvier 2019 et 4 février 2019.
-

Des objectifs et des actions

Objectifs à 2030 et 2050



Cette stratégie s'inscrit également dans des **objectifs chiffrés** :



Une baisse des consommations d'énergie finale de 20% entre 2015 et 2030

- Et de 52% en 2050



Une baisse des émissions de gaz à effet de serre de 21% entre 2015 et 2030

- Et de 62% en 2050



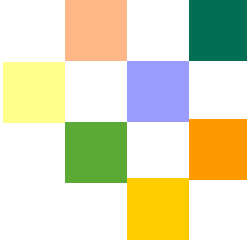
Le développement des énergie renouvelables pour atteindre 32% de la consommation d'énergie en 2030 (140 GWh)

- Et 88% de la consommation d'énergie en 2050



Le développement de la séquestration de carbone pour atteindre 46% des émissions de gaz à effet de serre en 2030

- Et la neutralité carbone et 2050
-



Principes du PCAET

La communauté de communes Bléré-Val de Cher s'est lancée en mars 2018 dans l'élaboration de son **Plan climat-air-énergie territorial (PCAET)** et a défini, au travers d'une ambitieuse démarche de concertation des acteurs locaux, une stratégie territoriale qui permet de répondre à **9 principes structurants**.

5 axes stratégiques transverses :



- **Rendre exemplaire la collectivité**



- **Mobiliser les acteurs et citoyens autour des enjeux**



- **Anticiper les conséquences du changement climatique dans les projets du territoire**



- **Augmenter la production d'énergie renouvelable**



- **Améliorer la qualité de l'air**

4 axes prioritaires thématiques :

1. **Développer une mobilité partagée, propre, efficace et adaptée aux besoins locaux**



2. **Favoriser un territoire éco-rénové et des énergies non polluantes pour les logements**

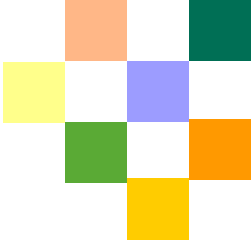


3. **Encourager une agriculture durable et favoriser une consommation locale**



4. **Valoriser les emplois locaux et les filières de la transition écologique**





PCAET Bléré Val de Cher

6 axes thématiques - 42 actions

Administration
exemplaire

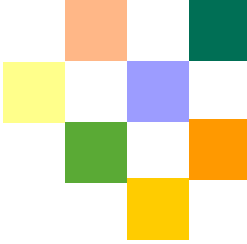
Bâtiment et
habitant

Mobilité

Économie
locale et
Consommation

Agriculture et
Alimentation

Nouvelles
énergies



Le plan climat air énergie

De multiples acteurs

Particuliers

Acteurs économiques

Communes

Habitants

Actifs

Touristes

Artisans et
entreprises

Employeurs

Commerçants

Agriculteurs,
éleveurs,
forestiers

Démontrer l'exemplarité de la collectivité sur les enjeux énergie-climat



- **Enjeux :**

- Les bâtiments tertiaires, dans lesquels sont inclus les bâtiments publics représentent 8% des consommations d'énergie finale du territoire et 6% des émissions des gaz à effet de serre
- Porteuse du Plan Climat du territoire, la CC BVC se doit d'adopter un rôle de démonstrateur en appliquant de manière exemplaire à son patrimoine et ses activités les principes soutenus.

- **Objectifs attendus sur le territoire pour 2025 (fin du 1^{er} plan climat) :**

- Une mobilisation des services de la CC BVC et des communes
- Une mobilisation des élus communautaires de communaux

Action n°9 : ★

Rendre exemplaire les bâtiments publics (enveloppe thermique et ENR)

Action n°10 : ★

Maîtriser les consommations des bâtiments et de l'éclairage public

Action n°11 : ★

Inciter les agents du service public à une mobilité plus durable

Action n°12 : ★

Faire des acteurs publics et des associations des éco-acteurs

Action n°13 :

Assurer la mise en œuvre du PCAET, en impliquant les communes

Action n°14 :

Préserver et planter des arbres pour augmenter la résilience du territoire

- **Exemple de mesures :**

- Mener une politique d'achats responsables
- Engager les événements menés sur le territoire dans une éco-responsabilité

Favoriser un territoire éco-rénové et des énergies non polluantes pour les logements



- **Enjeux :**

- Les logements représentent 37% de la consommation d'énergie totale du territoire (2nd secteur consommateur), et le tertiaire 8% de la consommation énergétique du territoire.
- 45% des consommations énergétiques des bâtiments proviennent d'énergies fossiles
- Les logements datant d'avant les années 1990 représentent 72% du parc et sont à l'origine de 81% des consommations liées au chauffage des logements sur le territoire.

- **Objectifs attendus sur le territoire pour 2025 (fin du 1^{er} plan climat) :**

- Sensibilisation de 2500 ménages
- Rénovation énergétique de 2000 logements

Action n°1 :



Mettre en place une politique de sensibilisation des habitants pour viser prioritairement une rénovation du bâti existant

Action n°2 :



Soutenir les ménages s'engageant dans une rénovation de leur logement

Action n°3 :



Mettre en place un plan de lutte contre la précarité énergétique

Action n°4 :



Agir pour modifier les sources d'énergie les plus polluantes, et le déploiement des nouvelles énergies

Action n°5 :



Sensibiliser les ménages, les artisans et les entreprises dans leurs projets de développement des énergies renouvelables

Action n°6 :



Favoriser les usages sobres en énergie

Action n°7 :

Rechercher la performance énergétique en encourageant les constructions neuves exemplaires

Action n°8 :

Penser l'aménagement de sorte qu'il facilite la sobriété énergétique

- **Exemple de mesures :**

- Travailler à la mise en place d'une plateforme territoriale de rénovation énergétique
- Distribuer un guide de la rénovation énergétique et des énergies renouvelables dans les logements

Développer une mobilité partagée, propre, efficace et adaptée aux besoins locaux



- **Enjeux :**

- Transports = 42% des consommations d'énergie
- 76% des déplacements domicile-travail sont effectués en voiture
- Un trafic de poids lourd important sur plusieurs tronçons

- **Objectifs attendus pour le territoire en 2025 :**

- Augmentation de la part modale des transports doux de 0,7 points
- Porter le covoiturage à en moyenne 1,8 personne par voiture
- Réduction des besoins de déplacements en voiture d'en moyenne 60 km par personne par an

Action n°15 : ★

Mettre en place un plan de sensibilisation à l'éco-conduite très volontariste

Action n°16 :

Encourager l'évolution du parc automobile vers des véhicules moins polluants

Action n°17 : ★

Lutter contre la voiture solo, et favoriser le covoiturage et l'auto-partage

Action n°18 :

Développer l'usage du vélo et autres modes de transport doux

Action n°19 : ★

Renforcer l'attractivité des transports en commun

Action n°20 : ★

Réduire les nécessités de se déplacer

Action n°21 :

Encourager un transport de marchandises plus responsable

Exemple de mesures :

- Etudier la création de nouvelles aires de covoiturage
- Etudier la mise en place de lignes de covoiturage-autostop (Rézo pouce)
- Signaliser les chemins cyclables existants
- Réaliser un plan de mobilité rurale

Encourager une agriculture durable et favoriser une consommation locale



• Enjeux :

- L'agriculture émet 20% des émissions de gaz à effet de serre du territoire
- Les émissions non-énergétiques, principalement liées à l'utilisation d'engrais pour la culture, représentent les $\frac{3}{4}$ de ces émissions
- La séquestration de carbone représente 28% des émissions de gaz à effet de serre du territoire
- Un secteur particulièrement vulnérable aux aléas climatiques plus fréquents et/ou plus intenses

• Objectifs attendus pour 2025 :

- 40 exploitations agricoles et 10 exploitations d'élevage ont des pratiques vertueuses

Action n°22 : ★

Soutenir la sensibilisation et la formation des agriculteurs

Action n°23 : ★

Valoriser les pratiques agricoles durables

Action n°24 : ★

Agir pour la sobriété énergétique des exploitations et la préservation des ressources en eau

Action n°25 : ★

Agir pour faciliter le rapprochement entre les consommateurs et le monde agricole

Action n°26 : ★

Assurer un débouché aux producteurs locaux, via les circuits courts et les cantines

Action n°27 : ★

Valoriser les déchets organiques du territoire

• Exemple de mesures :

- En partenariat avec la Chambre d'Agriculture, soutenir les associations ou groupements d'agriculteurs afin de développer des formations à une agriculture plus durable, des temps d'échange de pratiques entre professionnels, des visites de terrain / voyages d'études...
- Contribuer à faire changer le regard du grand public sur l'agriculture (événements, communication...)
- Poursuivre les actions d'incitation au compostage des habitants



- **Enjeux :**

- Le secteur industriel représente 6% des consommations d'énergie et 5% des émissions de gaz à effet de serre du territoire ; Ses consommations proviennent pour plus de la moitié (54%) d'énergies fossiles
- Plus de la moitié de l'empreinte carbone des citoyens français provient des importations

- **Objectifs attendus pour 2025 :**

- 15% des entreprises (1 sur 6) mobilisées autour de la transition énergétique

Action n°28 :

Mieux connaître l'impact environnemental des acteurs économiques locaux

Action n°29 :

Soutenir les entreprises du territoire dans leurs démarches éco-responsables

Action n°30 :

Mobiliser et former les artisans et les commerçants du territoire

Action n°31 :

Rendre les zones d'activité exemplaires

Action n°32 :

Attirer des entreprises de l'économie verte sur le territoire

Action n°33 :

Favoriser un tourisme vert

Action n°34 :

Communiquer sur les efforts engagés par les entreprises, et mettre en valeur le dynamisme « vertueux » du territoire

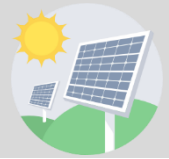
Action 35 :

Favoriser le développement des EnR chez les acteurs économiques du territoire

- **Exemple de mesures :**

- Initier des solutions collectives au sein des ZAE pour réduire leur bilan carbone (plans de déplacement, mutualisations...)
- Rendre plus environnementale la marque « Autour de Chenonceau »
- Relancer l'opération Eco-Défis

Augmenter la production d'énergie issue de ressources renouvelables

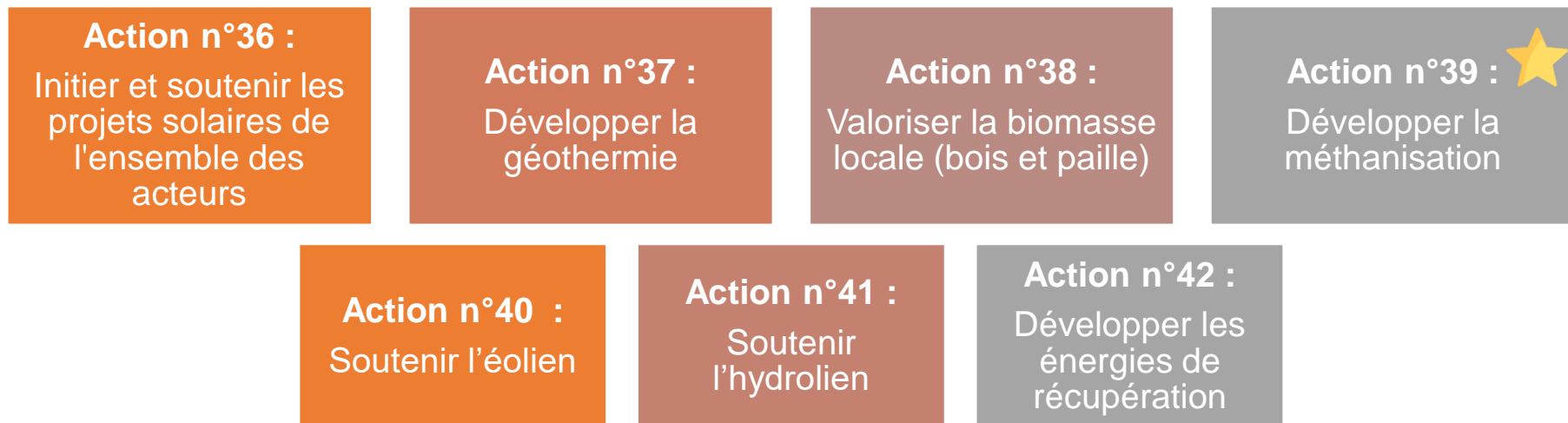


- **Enjeux :**

- La production d'énergie renouvelable représente 9% de l'énergie consommée sur le territoire, majoritairement issue du bois énergie
- Le territoire présente d'importants potentiels : photovoltaïque, biogaz, géothermie, etc.

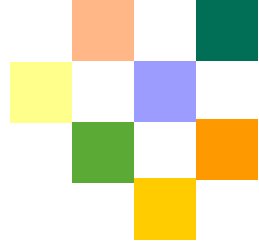
- **Objectifs attendus pour 2025 :**

- Produire 100 GWh/an issus des énergies renouvelables soit 21% de la consommation visée en 2025
- 1000 logements équipés en énergie renouvelable (solaire thermique ou photovoltaïque, pompes à chaleur...)



- **Exemple de mesures :**

- Etablir une cartographie précise du potentiel géothermique sur le territoire
- Faciliter la structuration de la filière bois (limiter la parcellisation, favoriser la replantation...)
- Communiquer sur la vente de bois local et valoriser les initiatives
- Etudier la possibilité de créer une chaudière collective sur le territoire alimentée en bois-énergie local
- Mener une étude locale de la filière méthanisation agricole, qui sera complétée par une étude sur la collecte des déchets verts



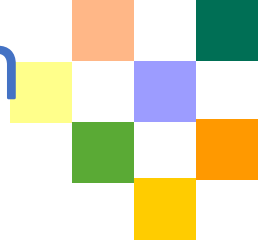
- Un plan climat territorial pour **accompagner**, **conseiller** et **mobiliser** tous les acteurs du territoire autour de la transition énergétique
- Des actions directes de la collectivité pour **impulser la dynamique**

→ **Des bénéfices locaux :**

- Pour la **collectivité** :
 - Allègement des dépenses,
 - Nouvelles ressources financières,
 - Reconnaissance de l'exemplarité.
- Pour le **territoire** :
 - Meilleure maîtrise énergétique,
 - Dynamique économique locale et emploi,
 - Préservation face aux aléas climatiques du patrimoine et de l'environnement
 - Attractivité du territoire
- Pour les **habitants** :
 - Facture énergétique réduite,
 - Santé,
 - Qualité de vie.

Des moyens

Moyens envisagés pour mettre en œuvre le plan climat



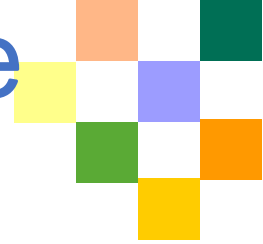
- **S'appuyer sur les moyens existants :**

- Agents des différents services (environnement, habitat, urbanisme, développement économique, communication...)
- Moyens externes : Agence Locale de l'énergie et du climat (ALEC) : Espace Info Energie et Conseiller en Energie Partagée (CEP), Office du Tourisme, Bailleurs sociaux, Région, Département, Etat, Chambre d'agriculture, CCI, CMA, Associations, Syndicat d'énergie SIEIL, gestionnaires de réseaux Enedis et GrDF...
- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et futur PLH de la CCBVC
- COT ENR thermiques (Contrat d'Objectif Territorial), Dispositifs financiers (*Intracting*, Certificats d'économies d'énergie...)

- **Mettre en place de nouvelles approches pour assurer la dynamique de transition énergétique et l'investissement de tous :**

- Animation en interne du PCAET en particulier pour suivre l'avancement des actions et pour rechercher des financements publics ou privés
- Conventions spécifiques avec les partenaires pour mettre en œuvre des actions PCAET : ALEC, Chambres consulaires
- Identifier des correspondants énergie dans les communes
- Mettre en place une stratégie énergie dans les investissements communautaires
- Orienter fortement les partenariats sur la transition énergétique

- ...



Un travail partenarial à mener

Communes

Chambres
consulaires

Département,
Région

ALEC

SNCF

Bailleurs sociaux

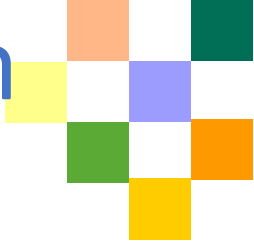
Agences
(ANAH...)

Associations et
syndicats

Gestionnaires de
réseaux (SIEIL,
GrDF, Enedis)



Moyens envisagés pour mettre en œuvre le plan climat



Gouvernance

- **Pilotage du PCAET :**

- Bureau + Directeurs de services + Partenaires techniques et financiers + Services de l'Etat (COFIL PCAET)
- Assure la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du programme d'action

- **Suivi opérationnel :**

- Service environnement

- **Suivi citoyen :**

- Sollicitation du Club Climat créé par la CCBVC (modalités à travailler avec ses membres et en fonction des moyens d'animation de la CCBVC)
- Continuité de la dynamique de concertation
- Lien avec les acteurs du territoire
- Relai de la démarche pour amplifier la portée des actions